



Balade pédestre

Entre pierres et vallons

LURCY-LE-BOURG

Office de tourisme
LA CHARITE-SUR-LOIRE
Bertranges - Val de Nièvre

www.lacharitesurloire-tourisme.com

Entre pierres et vallons



Jardins de la Gentilhommière

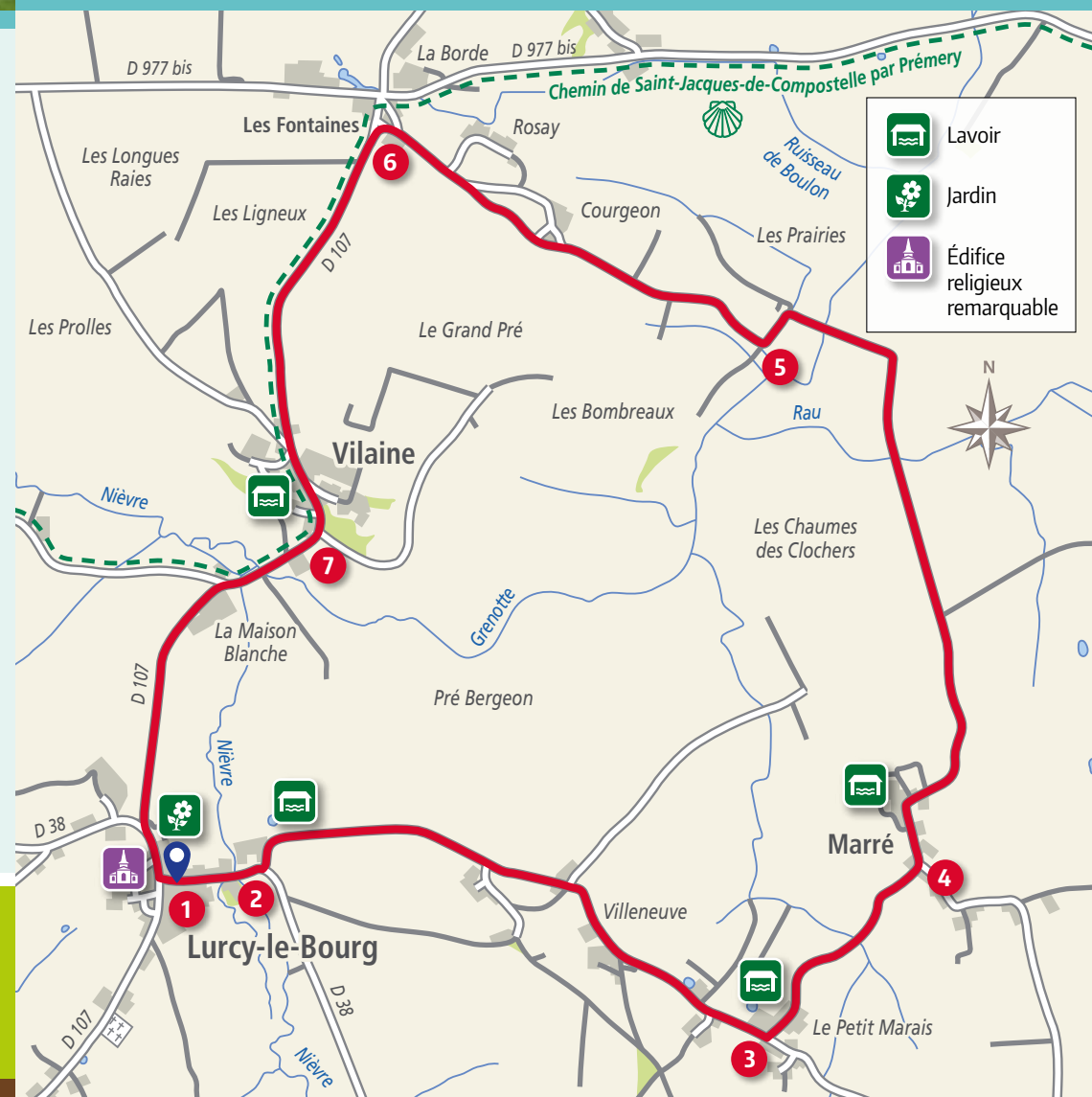
Cette gentilhommière du XVII^e siècle est dotée de 3 hectares de jardins d'une variété exceptionnelle. En effet depuis 1960, des aménagements ont été effectués afin de redonner aux jardins leur charme d'antan. Organisés sous forme de jardins en terrasses, on trouve au nord un petit bois anglais puis un parterre à la française parsemé de buis taillés en boules, arbuste typique de ce style. Il possède une gloriette Louis XVI. Terrasse, belvédère et succession de terrasses à l'italienne, grand bassin de pierre et vergers sont autant de curiosités à ne pas manquer. Visites guidées possibles de juin à septembre et toute l'année pour les groupes.



▼ Lurcy-le-Bourg

- Au cœur du Nivernais, sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, Lurcy-le-Bourg appartenait autrefois à la puissante châtellenie de Montenoison. Ce petit village médiéval possède des trésors patrimoniaux insoupçonnables : église romane, logis du prieur du XIV^e siècle, jardins de la gentilhommière, ancienne auberge médiévale, colombier... Au milieu des bocages et vallons, prenez une bouffée d'air frais !

- 1 De la place de l'église (côté chevet), descendez à droite, passez devant le logis du prieur et traversez la rivière Nièvre.
- 2 Après l'école, tournez à gauche (route des marais). Avant de quitter Lurcy-le-Bourg, vous pouvez découvrir le lavoir en empruntant le petit chemin enherbé sur la gauche. Poursuivez toujours tout droit. Passez le hameau du Marais. Laissez la rue des Charmes sur votre droite (à la prochaine petite patte d'oie, n'hésitez pas à vous rendre en contrebas sur votre gauche pour visiter le lavoir au toit en ardoise à pans coupés).
- 3 À la croix, tournez à gauche dans la rue Moyau. Vous empruntez une petite route goudronnée et vallonnée jusqu'à rejoindre Marré.
- 4 Au croisement en T, prenez à gauche. À l'intersection suivante, tournez dans le chemin à droite (à gauche, lavoir). Restez sur ce même chemin. Vous passez un passage caillouteux avant de traverser un passage humide par un petit pont. Continuez toujours tout droit, le chemin vire à gauche deux fois.
- 5 Au croisement en Y, tournez à droite. Le chemin devient une route, vous passez le hameau de Courgeon. Continuez toujours tout droit jusqu'à arriver sur la D 107.
- 6 Tournez à gauche, sortez de Boulon, vous êtes sur le chemin de Saint-Jacques. Continuez sur cette même route jusqu'à Vilaine. Passez le lavoir. Vous apercevez sur votre gauche le château de Vilaine construit sur un ancien château du Moyen Âge.
- 7 Vous descendez tout le hameau, traversez la Grenotte puis la Nièvre. Poursuivez tout droit, vous quittez le chemin de Saint-Jacques. Au cédez-le-passage, tournez à gauche sur la D 38 en direction de Nolay-St Saulge. Vous passez devant les jardins de la gentilhommière avant de regagner le parking.



 Distance : 9 km

 Durée : 2h30

 Difficulté : moyenne

Couleur du balisage : **jaune**

Départ : Lurcy-le-Bourg,
place de l'Église

RECOMMANDATIONS

Il est conseillé :

- De porter un équipement adapté, si possible d'une couleur claire ou réfléchissante. De prendre des chapeaux par beau temps,
- D'emporter de l'eau et de la nourriture pour reprendre quelques forces pendant l'effort. D'être prudent en ne buvant pas l'eau des ruisseaux, une eau claire ne signifie pas une eau potable, les animaux ont pu souiller les cours d'eau,
- D'informer vos proches de votre lieu de randonnée et, dans la mesure du possible, de ne pas marcher seul ou s'assurer qu'une personne sait où vous vous trouvez et à quelle heure vous comptez revenir,
- De faire le bon choix : la randonnée que vous envisagez est-elle adaptée aux conditions météo, à votre capacité physique, à votre équipement, au temps dont vous disposez ?
- De respecter le tracé des sentiers et de ne pas tenter de raccourcis : le piétinement de la végétation peut rapidement dégrader un milieu et vous risquez de vous perdre,
- De rester discret : pensons aux autres et à la sérénité de la nature. Si la réglementation du site autorise la présence de votre chien, tenez-le en laisse. Il pourrait provoquer des dommages sur la faune sauvage ou la déranger,
- D'éviter les feux, notamment dans les zones à risques, les milieux couverts (forêts) peuvent s'enflammer très rapidement.



Respecter les règles de certains lieux :

Forêt domaniale des Bertranges : il s'agit d'une forêt de production, des hommes y travaillent et des engins y circulent. Ils ont la priorité. La circulation automobile est réglementée. Veuillez respecter les zones interdites à la motorisation.

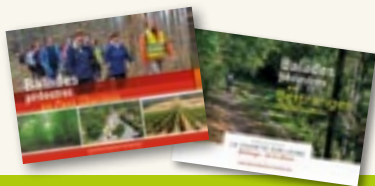
À savoir :

Certains sentiers nécessitent de se renseigner à la mairie concernant les jours et horaires de chasse (généralement d'octobre à mars). Certains sentiers peuvent présenter des passages boueux en période de pluie.

Les informations contenues dans cette fiche peuvent varier avec le temps. En aucun cas, la responsabilité de l'office de tourisme, des collectivités ou leurs représentants en cas d'accident, d'anomalie ou de changement sur le parcours, ne pourrait être engagée. Si vous constatez une ou plusieurs anomalies sur un sentier, sachez que la FFRP propose un dispositif « Eco-veille » qui permet d'alerter et de référencer le problème rencontré.

<http://nievre.ffrandonnee.fr/>
ou <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Cette fiche est offerte par l'office de tourisme. Retrouvez l'ensemble des parcours pédestres de la destination les Bertranges dans les brochures disponibles dans nos lieux d'accueil. Prix 6 € l'unité.



À La Charité-sur-Loire - 5, place Sainte-Croix - 58400 La Charité-sur-Loire
Tél. : 03 86 70 15 06 - contact@lacheritesurloire-tourisme.com

À Prémercy - Tour du château - 58700 Prémercy
Tél. : 03 86 37 99 07 - o.t.premery@gmail.com

À Guérigny - Site des Forges Royales - 58130 Guérigny
Tél. : 06 43 45 20 51 - o.t.guerigny@gmail.com

www.lacheritesurloire-tourisme.com



Travail technique effectué par l'OT La Charité-sur-Loire - Bertranges - Val de Nièvre avec le soutien du chantier d'insertion et de la Communauté de communes Les Bertranges.